



Brevet d'invention délivré pour la Suisse et le Liechtenstein

Traité sur les brevets, du 22 décembre 1978, entre la Suisse et le Liechtenstein

⑫ **FASCICULE DU BREVET** A5

⑲ Numéro de la demande: 4609/86

⑶ Titulaire(s):
Claudine Chabloz, Zinal

⑳ Date de dépôt: 18.11.1986

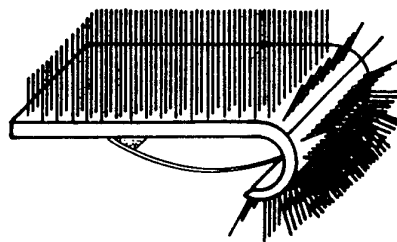
㉔ Brevet délivré le: 31.07.1987

④⑤ Fascicule du brevet
publié le: 31.07.1987

⑺ Inventeur(s):
Chabloz, Claudine, Zinal

⑤④ **Brosse à brushing.**

⑤⑦ La brosse présente un arrondi permettant de gonfler les racines des cheveux. Il est relié à un côté plat sur lequel la longueur de la mèche glisse afin d'être lissée jusqu'à la pointe. La brosse est conçue pour ganter la main de l'utilisateur dont les quatre doigts sont maintenus par une bande "Velcro" réglable. Ainsi le pouce libéré peut appuyer sur la mèche et, en dosant le meilleur accrochage de celle-ci, lui donner son impulsion finale avant de la lâcher, gonflée et raide, dans la coiffure. L'énergie fournie par l'opérateur est ici économisée au maximum. La brosse s'utilise aussi pour le préséchage rapide et soigné de toutes les coiffures, même bouclées.



REVENDECATIONS

1. Brosse à brushing, caractérisée en ce qu'elle comprend un corps ayant au moins un côté plat ou convexe suivi d'un arrondi.
2. Brosse selon la revendication 1, caractérisée en ce que le corps est constitué de deux côtés plats réunis par deux arrondis.
3. Brosse selon la revendication 2, caractérisée en ce qu'elle comprend un manche.
4. Brosse selon la revendication 1, caractérisée en ce que l'extrémité du côté plat est reliée avec l'extrémité arrondie par une bande d'ancrage à crochets et boucles, de façon que l'on puisse y introduire la main.

La présente invention se rapporte à une brosse apportant une fonction nouvelle dans la réalisation de coiffures modernes.

Depuis environ quinze ans, les coiffeurs ont dû soigner de plus en plus la coupe des cheveux, car la clientèle, désireuse de s'identifier à la nature et à la pratique des sports, s'éloignait des coiffures trop apprêtées. Les gens de métier ont su s'y adapter, mais les outils proposés par les fabricants n'ont pas assez suivi cette évolution. Les brosses à sécher, les rouleaux et les fers à boucler réunissent tous la même technique de mise en forme: la mèche est enroulée autour d'un objet de base cylindrique pas satisfaisant lorsque l'on désire une ou toutes les mèches de la coiffure gonflantes à pointes raides.

Le but de cette invention est de pallier ces inconvénients. A cet effet, la brosse est agencée telle que décrite dans la revendication 1. Cette brosse est utile pour gonfler ou «détacher» les racines des cheveux séchés contre le côté arrondi, puis lissés sur le côté plat. Nous obtenons comme principal résultat une mèche séchée et lâchée dans la coiffure dans sa forme désirée et définitive; ainsi, la coiffure sera durable.

Deux formes d'exécution de la brosse, objet de l'invention, sont présentées. La première forme, en se référant aux dessins annexés, par les figures 1 à 4, soit:

La fig. 1 est une vue en coupe transversale de la première forme d'exécution.

La fig. 2 en est une vue en coupe longitudinale.

La fig. 3 en est une vue en coupe longitudinale dans un plan perpendiculaire à la coupe de la fig. 2.

La fig. 4 en est une vue en perspective.

Cette brosse n'est caractérisée que par son corps à deux côtés plats après l'arrondi. Pour sa maniabilité, les côtés plats ne devraient

pas avoir une longueur de plus de 8 à 10 cm. Son matériau de construction doit être aussi léger que possible. L'épaisseur de son corps peut varier selon les besoins. Le manche et les poils ou clous seront adaptés au meilleur accrochage des cheveux.

La seconde forme d'exécution de la brosse est décrite par les figures 5 à 7, soit:

La fig. 5 en est une vue en coupe longitudinale.

La fig. 6 en est une vue en coupe transversale.

La fig. 7 en est une vue en perspective.

Cette seconde forme d'exécution de la brosse comprend un corps qui doit être construit dans un matériau très résistant, car il est mince et incurvé. Matériau idéal: un composite de fibres et de résine synthétique. Il doit être non conducteur de la chaleur. Le point d'ancrage de la bande type «Velcro» placé sous le côté arrondi sera adapté à l'épaisseur de la main afin que l'outil gante celle-ci. Cette donnée technique est importante, car le gain de temps réalisé grâce à cette brosse est basé sur l'économie de la force de l'utilisateur, c'est-à-dire sur la meilleure répartition du travail fourni par sa main. La maintenance des quatre doigts sous la brosse par la bande réglable type «Velcro» libère le pouce utile pour appuyer sur la pointe de la mèche et lui donner son impulsion finale.

La longueur du dessus plat ou légèrement convexe ne doit pas excéder 10 cm, bien que cette brosse lissera aussi des cheveux plus longs car, dès que les racines sont sèches et gonflantes, on fait glisser la brosse jusqu'aux pointes.

Les poils ou les clous ne sont pas particuliers et la largeur de cette brosse doit être adaptée à l'intérieur de la main.

Les deux formes d'exécution, malgré leur singularité, sont ambidextres.

En variante, les côtés, dénommés plats jusqu'ici, peuvent être convexes soit pour améliorer la fonction ou le design.

Au vu de ce qui précède, on peut se demander pourquoi présenter deux brosses presque jumelles; la première, réalisable en plusieurs grosseurs, sera très pratique sur les coiffures courtes même pour le professionnel, mais surtout indispensable à la réalisation de coiffures lisses chez le particulier capable de se servir d'une brosse ronde courante; le marché de ces brosses ne peut qu'en bénéficier.

Quant à la seconde, la plus séduisante des deux puisqu'elle présente deux nouveautés fonctionnelles, elle n'est vraiment opérationnelle que par un utilisateur placé au-dessus de la tête à coiffer, donc commercialisable dans les salons de coiffure. Les coiffeurs l'utiliseront aussi pour le préséchage rapide de tous les cheveux. Cette brosse évitera au coiffeur l'enroulage de plusieurs tours d'une mèche longue et humide, comme sur une brosse ronde, alors que la coiffure désirée est d'être gonflante aux racines et lisse dans les longueurs.

FIG.1

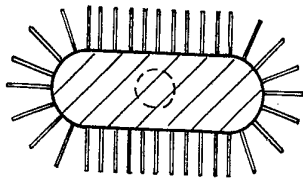


FIG.2

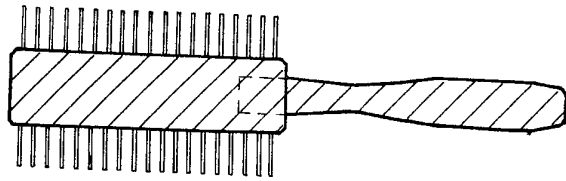


FIG.3

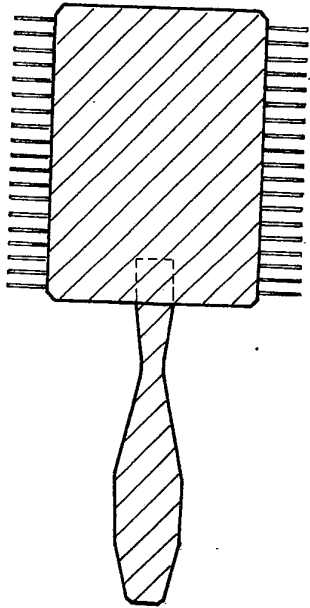


FIG.4

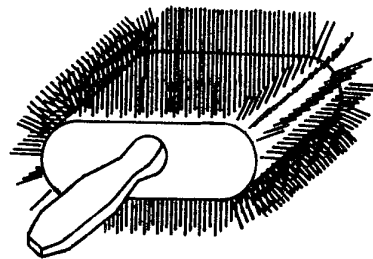


FIG.5

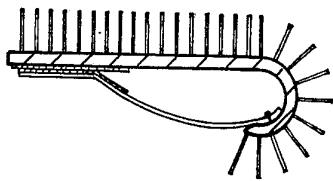


FIG.6

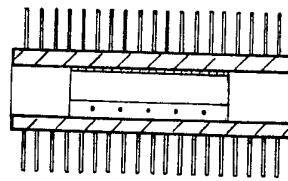


FIG.7

